



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

- en exercice : 11
- présents : 10
- votants : 11
- absents : 1
- exclus : 0

De la commune de Beauvoisin (Drôme)

Séance du 24 avril 2025 à 18h45

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :  
Christian THIRIOT, Maire.

Étaient présents.

THIRIOT Christian, DRAMAIX Jean-Guy, MILLET Jérôme, MORIN Catherine, ARDISSON Jean-Claude, DUMAS Chantal, CORNAND Jean-Jacques, NOUVEL Alain, LUCIANO Luc, BLAIN Bruno.

Excusée : MARCHAL Laurence (a donné pouvoir à DUMAS Chantal),

Date de convocation : 18.04.2025

Date d'affichage :

Secrétaire de séance : DUMAS Chantal

### Délibération n°14.2025

**Objet : Amendes de police 2025 : demande d'attribution de subvention pour l'acquisition d'un panneau clignotant**

Monsieur le Maire rappelle les réactions des riverains se plaignant de vitesse excessive au hameau les Jonchiers. En raison de la présence de jeunes enfants dans ce hameau, Monsieur le Maire propose la mise en place d'un dispositif lumineux afin d'attirer l'attention des conducteurs sur le respect de la limitation de vitesse. Le catalogue présenté contient plusieurs solutions.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à la majorité :

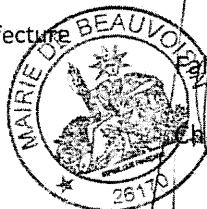
Pour : 7 ; contre : 4 ; abstention : 0

- de retenir la balise clignotante présentée au catalogue pour un montant de 749 € HT
- de demander au Département l'attribution d'une subvention au titre des amendes de police
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Publié ou notifié le

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture à Beauvoisin, le 24 avril 2025



Christian THIRIOT, Maire.